

Province	Politique pour la troisième dose (Population générale)	Dose de rappel (Vaccination mixte ou voyageurs)	Source
	<b>Une troisième dose des vaccins à ARNm contre la COVID-19 (Pfizer ou Moderna) est identique aux deux premières doses. Elle peut protéger les personnes ayant un système immunitaire affaibli qui n'ont pas eu une réponse immunitaire assez forte à l'une des deux premières doses des vaccins à ARNm.</b>	<b>Une dose de rappel est une dose additionnelle d'un vaccin donnée après que la protection fournie par l'injection originale (ou les injections originales) commence(nt) à diminuer avec le temps.</b>	<a href="https://www.hopkinsmedicine.org/health/conditions-and-diseases/coronavirus/booster-shots-and-third-doses-for-covid19-vaccines-what-you-need-to-know">https://www.hopkinsmedicine.org/health/conditions-and-diseases/coronavirus/booster-shots-and-third-doses-for-covid19-vaccines-what-you-need-to-know</a>
<b>Colombie-Britannique</b>	Une troisième dose de vaccin contre la COVID-19 est recommandé pour certaines personnes immunovulnérables. Fournie aux personnes âgées qui habitent en SLD cette semaine et doit être administrée au moins 6 mois après la deuxième dose.	Aucune dose de rappel pour les voyageurs ou les vaccinations mixtes.	<a href="http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/covid-19-vaccine/vaccine-registration-eligibility">http://www.bccdc.ca/health-info/diseases-conditions/covid-19/covid-19-vaccine/vaccine-registration-eligibility</a>
<b>Alberta</b>	Albertains immunovulnérables de 12 ans et plus Personnes âgées qui habitent dans une habitation collective.	Les résidents canadiens non-albertains peuvent obtenir une seconde dose d'un vaccin à ARNm à une clinique d'immunisation de l'AHS s'ils ont obtenu une dose d'AstraZeneca. Les résidents de l'Alberta peuvent obtenir leur second vaccin à ARNm dans toute pharmacie participante ou clinique d'immunisation de l'AHS. Le 6 octobre, l'Alberta a étendu l'admissibilité à tous les Albertains de 75 ans ou plus et aux personnes autochtones de 65 ans et plus.	<a href="https://www.alberta.ca/covid19-vaccine.aspx#second">https://www.alberta.ca/covid19-vaccine.aspx#second</a>
<b>Saskatchewan</b>	À compter du 7 septembre 2021, la Saskatchewan Health Authority fournit des doses de rappel contre la COVID-19 par l'entremise d'une approche progressive, en commençant par les personnes les plus cliniquement vulnérables. Les personnes admissibles au cours de la première phase incluent les résidents des soins de longue durée, de soins spéciaux et de soins personnels; les receveurs de cellules souches ou de transplantation d'organes; les patients en traitement actif (chimiothérapie, traitement ciblés, immunothérapie) pour les troubles hématologiques malins; les receveurs d'agents anti-CD20 (par ex. : Rituximab, ocrélizumab, oftumumab).	Le gouvernement de la Saskatchewan permet des doses additionnelles des vaccins contre la COVID-19 pour ceux qui doivent voyager à l'étranger. Des troisièmes ou quatrièmes immunisations sont disponibles dans les cliniques de la SHA et dans les pharmacies participantes.	<a href="https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-vaccine/vaccine-delivery-phases#booster-doses">https://www.saskatchewan.ca/government/health-care-administration-and-provider-resources/treatment-procedures-and-guidelines/emerging-public-health-issues/2019-novel-coronavirus/covid-19-vaccine/vaccine-delivery-phases#booster-doses</a>
<b>Manitoba</b>	Au Manitoba, des troisièmes doses sont présentement recommandées dans les circonstances très particulières suivantes, et ne sont pas encore recommandées en tant que doses de rappel pour la population en général; <ul style="list-style-type: none"> <li>les personnes qui ont uniquement reçu un vaccin à vecteur viral (NOUVEAU, 6 octobre 2021)</li> <li>le personnel des soins de la santé qui entrent directement en contact avec les patients, les résidents ou les clients (NOUVEAU, 6 octobre 2021)</li> <li>les personnes qui sont de modérément à sévèrement immunovulnérables</li> <li>les personnes qui ont reçu une ou deux doses d'un vaccin qui n'est pas approuvé par Santé Canada.</li> <li>les résidents de tous les établissements de soins; et</li> <li>les résidents et le personnel des établissements de soins des Premières nations.</li> </ul>	Les gens qui voyagent et qui ont des exigences de vaccination particulières selon la destination devront visiter un médecin agréé et discuter des risques et des avantages de la vaccination.	<a href="https://www.gov.mb.ca/covid19/vaccine/eligibility-criteria.html">https://www.gov.mb.ca/covid19/vaccine/eligibility-criteria.html</a>

<b>Ontario</b>	<p>Présentement, les troisièmes doses de vaccins contre la COVID-19 seront offertes aux populations suivantes admissibles à la vaccination avec le produit vaccinal autorisé pour leur groupe d'âge, afin de compléter la série de vaccination systématique contre la COVID-19.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes qui reçoivent une thérapie active pour une tumeur solide ou une hémopathie maligne.</li> <li>• Les receveurs d'une transplantation d'un organe solide qui suivent un traitement immunosuppresseur.</li> </ul>		<a href="https://health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/vaccine/COVID-19_vaccine_third_dose_recommendations.pdf">https://health.gov.on.ca/en/pro/programs/publichealth/coronavirus/docs/vaccine/COVID-19_vaccine_third_dose_recommendations.pdf</a>
<b>Québec</b>	<p>Une dose additionnelle du vaccin à ARNm contre la COVID-19 est recommandé pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les personnes sous dialyse</li> <li>• Certaines personnes au système immunitaire affaibli</li> <li>• Les résidents de CHSLD et de ressources intermédiaires et de type familial (RI-RTF)</li> <li>• Les gens qui habitent en résidences privées pour aînés (RPA)</li> </ul> <p>Une dose additionnelle est recommandée pour ces personnes en s'appuyant sur les données disponibles sur la réponse immunitaire et les développements de la situation épidémiologique.</p>	Oui	<a href="https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/progress-of-the-covid-19-vaccination/additional-dose-covid-19-vaccine">https://www.quebec.ca/en/health/health-issues/a-z/2019-coronavirus/progress-of-the-covid-19-vaccination/additional-dose-covid-19-vaccine</a>
<b>Nouveau-Brunswick</b>	<p>À compter du 23 septembre, des troisièmes doses seront disponibles pour les personnes qui ont la probabilité d'une réponse immunitaire affaiblie à la suite de deux doses en raison d'une immunovulnérabilité de modérée à sévère liée à un problème de santé ou un traitement médical.</p>		<a href="https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2021.09.0656.html">https://www2.gnb.ca/content/gnb/en/news/news_release.2021.09.0656.html</a>
<b>Nouvelle-Écosse</b>	<p>La province a annoncé mercredi qu'à compter du 15 octobre, la Nouvelle-Écosse offrira des troisièmes doses de vaccins contre la COVID-19 aux personnes immunovulnérables et aux personnes qui ne peuvent voyager pour le travail en raison d'antécédents vaccinaux mixtes, en plus de doses de rappel pour les personnes qui habitent en maisons de soins de longue durée.</p> <p>La province suivra les plus récentes directives publiées par le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI)</p>	Toute personne qui a une ou deux doses d'un vaccin contre la COVID-19 autorisé par l'OMS ou du vaccin à une dose Janssen/Johnson & Johnson peut prendre rendez-vous pour obtenir une dose du vaccin Pfizer-BioNTech ou Moderna pour obtenir une protection maximale.	<a href="https://novascotia.ca/coronavirus/vaccine/">https://novascotia.ca/coronavirus/vaccine/</a>
<b>Île-du-Prince-Édouard</b>	<p>La province recommande une troisième dose du vaccin contre la COVID-19 aux personnes qui sont de modérément à sévèrement immunovulnérables en raison des problèmes de santé suivants :</p>	Non	<a href="https://www.princeedwardisland.ca/en/information/health-and-wellness/questions-about-third-doses">https://www.princeedwardisland.ca/en/information/health-and-wellness/questions-about-third-doses</a>
<b>Terre-Neuve-et-Labrador</b>	<p>Les personnes qui sont de modérément à sévèrement immunovulnérables devraient recevoir une troisième dose d'un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna).</p>	Disponible avec une lettre de l'employeur, du médecin, d'une clinique médicale ou d'un établissement d'enseignement avec une exigence de vaccination pour voyager.	<a href="https://www.gov.nl.ca/covid-19/vaccine/faqs/">https://www.gov.nl.ca/covid-19/vaccine/faqs/</a>